

L' ÉCOLE MÉNAGÈRE

Enfin, après 13 années d'efforts de la part de tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement ménager des femmes, l'école ménagère Harocpos a été inaugurée solennellement. Elle commencera d'abord à fonctionner comme une école ménagère normale pour former des institutrices de l'enseignement ménager.

La direction a été confiée à Mlle M. Matsoukis qui a fait ses études spéciales en Amérique.

Ainsi l'éducation ménagère, qui jus qu'à présent ne servait qu'à remplir les programmes des écoles supérieures pour jeunes filles, et n'était qu'un cours sans importance enseignée ainsi superficiellement, devient un enseignement sérieux et une nouvelle profession pour les femmes et s'élève ainsi au niveau d'une science.

Nous attendons avec confiance les résultats de l'École ménagère, qui, nous sommes sûres auront, une influence énorme sur la vie familiale ainsi que sur l'ensemble social.

LA SOCIÉTÉ HELLÉNIQUE DES AMIS DE LA PAIX

Comme suite des résolutions de la Conférence de la Paix et pour pouvoir agir pour leur réalisation, la plupart des délégués grecs se sont groupés et ont fondé la «Société Hellénique des amis de la Paix». Un comité de direction de vingt membres a été élu sous la présidence de Mr Al. Papanastasiou—Parmi les membres du Comité il y a deux femmes, Mme C. Parren, et Mme A. Théodoropoulo, la présidente de notre Ligue. La première tâche de la société sera l'organisation de l'Institut Balkanique pour préparer le terrain pour une Union Balkanique.

LA LOI SUR LES ENFANTS ILLÉGITIMES

Après tant de péripéties et de modifications la loi «sur la recherche de la paternité et les enfants illégitimes» va subir un nouvel amendement qui, au lieu d'améliorer le triste sort de ces enfants, empire encore leur situation légale. Et cela parce que le Ministre actuel Mr Dingas veut protéger la famille et la morale! Une déléguation de notre Ligue et du Conseil National des Femmes s'est présentée à Mr le Ministre

pour protester, sans espoir d'être entendue.

Elle compte présenter un memorandum au Comité parlementaire qui étudiera l'amendement, en collaboration avec les autres sociétés qui se sont déjà intéressées au sort des enfants naturels et continuer ses efforts pour empêcher cette nouvelle iniquité.

POUR LES TRIBUNAUX D' ENFANTS

En suivant de près les projets de loi «sur les tribunaux d'enfants» une déléguation de notre Ligue et du C.N.F. s'est aussi présentée au Ministre de la justice pour le prier de déposer de nouveau ce projet de loi le plus tôt possible.

Il est à signaler que ce projet a été déposé à la Chambre une première fois par son prédécesseur et a été retiré par le Ministre actuel, qui voulait, semble-t-il, l'étudier. Mais il paraît que les vacances, entre les deux législatures, ne lui ont pas suffi pour cette étude car il pense, à ce qu'il a déclaré à notre déléguation, continuer l'étude, peut être pour la vie! Entre ce temps des mineurs sont traînés aux prisons pour des riens et y font leur meilleure éducation comme bandits!

LES DIRECTRICES DES ÉCOLES PRIMAIRES

Depuis le commencement de cette année scolaire les écoles primaires étant devenues mixtes, la législation avait prévu que la direction serait confiée à l'instituteur qui aurait le grade le plus avancé sans distinction de sexe. Malgré cela, les inspecteurs de l'instruction publique proposent et le Conseil de l'instruction nomme comme directeurs d'écoles pour la plupart des instituteurs. Et pour ne pas avoir l'air d'enfreindre la loi, cette nomination est faite à titre provisoire. Cependant les institutrices comprenant l'injustice qui les frappe déjà et les menace plus encore dans l'avenir, ont fait des protestations au Ministère de l'instruction et à leurs syndicats dont la fédération mixte fait semblant de ne rien savoir, parce que dans son comité exécutif les institutrices ne tiennent qu'une place contre trois des instituteurs. Si cela continue, elles seront obligées de former des syndicats purement féminins une fois que leurs confrères suivent une politique séparée pour les membres féminins de leurs syndicats mixtes.